
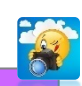


Le Phi-L mensuel



Septembre 2019

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<u>2</u> Congé de la fête du travail	<u>3</u>	<u>4</u>	<u>5</u>	<u>6</u>
<u>9</u>	<u>10</u>	<u>11</u> 18h30 : Rencontre de parents (2 ^e et 3 ^e cycle)	<u>12</u> 18h : Assemblée générale 19h : Rencontre de parents (préscolaire et 1 ^{er} cycle)	<u>13</u> Journée pédagogique : Sortie aux pommes pour les enfants inscrits (SdG) 
<u>16</u>	<u>17</u>	<u>18</u>	<u>19</u>	<u>20</u> Concours : À mon école, ça marche !
<u>23</u>	<u>24</u> Clinique de la vue pour le 5 ans	<u>25</u> Photo scolaire 	<u>26</u>	<u>27</u>
<u>30</u> Journée de déclaration de clientèle				

FÊTE DE LA RENTRÉE



Nous avons eu encore cette année une fête de la rentrée exceptionnelle et ce grâce à votre participation et celle du personnel de l'école. Ce fut un moment agréable où tous les gens présents avaient le sourire aux lèvres et où l'épanouissement était au rendez-vous. Votre grande générosité a aussi été appréciée ! Le Réchaud-bus a pu ramasser plus 620\$ pour poursuivre leur belle mission de sillonner les écoles défavorisées de Montréal pour distribuer des repas gratuitement. En leur nom, toute l'équipe de Philippe-Labarre vous remercie chaleureusement.

RENCONTRES DE PARENTS



Le 11 et le 12 septembre prochain auront lieu les rencontres avec les enseignant(e)s de vos enfants. Cette rencontre a pour but de vous présenter le fonctionnement de la classe et de vous expliquer les différents aspects pédagogiques concernant le niveau dans lequel votre enfant est classé. Votre présence à cette rencontre est essentielle, car elle vous permettra de mieux collaborer avec le ou la titulaire de votre jeune et ainsi bien l'accompagner tout au long de l'année.

11 septembre 2019, 18h30 : 2^e et 3^e cycle
12 septembre 2019, 19h : préscolaire et 1^{er} cycle

JOURNÉE PÉDAGOGIQUE 13 SEPTEMBRE 2019

Lors des journées pédagogiques, le service de garde est ouvert et accueille uniquement les enfants qui y sont inscrits. **Il faut respecter la date limite d'inscription à ces journées pédagogiques sans quoi votre enfant ne pourra pas y être accueilli.** Nous vous rappelons que les règles budgétaires adoptées par la CSDM déterminent les frais de garde à 9\$ pour les journées pédagogiques. Des frais pour des activités spéciales ou des sorties peuvent également s'ajouter.

ASSEMBLÉE ANNUELLE 2019-2020 12 SEPTEMBRE 2019

L'assemblée générale annuelle se tiendra au gymnase de l'école le 12 septembre, dès 18h.

Voici l'ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Présentation de la directrice des grandes orientations 2019-2020
5. Présentation du bilan du conseil d'établissement par le président sortant
6. Présentation des rôles et fonctions du conseil d'établissement, de l'organisme de participation des parents et du comité de parents
7. Nomination des officiers pour l'élection
8. Période d'élection par le président d'élection
9. Formation d'un l'organisme de participation des parents
10. Levée de l'assemblée

Venez en grand nombre !

CONCOURS À MON ÉCOLE, ÇA MARCHE!

Alors qu'en 1971, 80 % des élèves de Montréal se rendaient à l'école à pied, ce nombre est passé à 30 % en 2011 (INSPQ). Ce changement important dans les déplacements a un impact sur la santé des enfants en plus d'entraver la sécurité aux abords des écoles et de contribuer aux émissions de gaz à effets de serre. En effet, se déplacer à pied ou à vélo favorise l'activité physique chez les enfants tout en leur permettant de se réappropriier l'espace public. Aussi, prioriser les déplacements actifs entraîne une diminution du nombre de véhicules qui circulent à proximité des écoles, ce qui contribue à la sécurité en plus de réduire notre empreinte écologique.

Afin d'encourager et de sensibiliser les enfants et leurs parents à adopter un mode de transport actif lors de leurs déplacements vers l'école, nous lançons pour une deuxième année le concours À mon école, ça marche !

À l'occasion de la campagne J'Embarque — Les rendez-vous de la mobilité durable, nous invitons les parents et les enfants à se rendre à l'école à pied, à vélo ou en trottinette le vendredi 20 septembre.

De nombreux prix sont à gagner :

- L'école ayant atteint la plus grande proportion de participants remportera des accès gratuits au centre d'escalade Horizon Roc pour tous ses élèves.
- Parmi toutes les écoles participantes, la classe ayant atteint la plus grande proportion de participants gagnera un accès au terrain de soccer District 5.
- Plusieurs autres prix provenant des entreprises locales de votre arrondissement seront remis à la suite d'un tirage.

L'an dernier, 1500 élèves de neuf écoles du secteur se sont déplacés sans voiture. Ce sont les élèves qui fréquentent l'école St-Fabien qui ont remporté le grand prix, avec un taux de participation de 65 % malgré la pluie. Participez cette année pour pouvoir affirmer qu'à votre école, ça marche aussi !

LA SÉCURITÉ DE VOS ENFANTS...NOUS CONCERNE TOUS !

Par mesure de sécurité, nous demandons aux parents d'**attendre les élèves à l'extérieur de la cour d'école** en tout temps. De plus, si un élève ou un parent doit entrer dans l'école après en être sorti à la fin des classes, il doit passer par la porte de l'entrée principale (secrétariat) sur la rue Fletcher.



Nous rappelons également que **les surveillants sortent dans la cour à 8 h le matin et à 12 h 50 après le dîner**. Avant ces heures, il n'y a donc aucune surveillance d'assurée. Aussi, les enfants qui ne sont pas accompagnés de leur parent doivent obligatoirement entrer dans la cour dès qu'ils arrivent à l'école afin que nous puissions assurer une surveillance adéquate.

À la fin des classes, tous les élèves doivent quitter la cour et se rendre à la maison. Il est impossible pour nous de savoir qui a la permission ou non de jouer dans la cour d'école après l'école. Notre responsabilité est de s'assurer que tous les élèves quittent l'école ou se rendent au service de garde.

Si ce n'est pas encore fait, nous vous demandons de nous remettre très rapidement la **fiche santé** de votre enfant afin de nous permettre d'assurer un suivi rapide en cas d'accident ou en cas d'urgence. De plus, il est impératif que nous ayons **plusieurs numéros de téléphone** pour vous joindre en cas de besoin, dont **au moins un d'une autre personne qui vous connaît bien** (contact d'urgence).



Nous vous demandons aussi de respecter la signalisation et de ne pas vous stationner dans les zones interdites près des différentes entrées de l'école. Lorsque des véhicules sont stationnés ou s'arrêtent pour laisser descendre les enfants, cela crée des zones à risque pour les élèves puisque la visibilité est réduite. Nous vous remercions donc de laisser les entrées dégagées.



Pour les parents qui habitent le Faubourg Contrecoeur, nous vous demandons de respecter le corridor scolaire et de traverser la rue Sherbrooke avec le brigadier au coin de la rue Sherbrooke Est et de la rue Fletcher. On assure ainsi la sécurité des élèves en plus de démontrer la nécessité de ce service.



BÉNÉVOLES

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour nous donner un coup de main pour certaines activités de l'école (sorties, activités en classe, bibliothèque, entreprise, caisse scolaire, etc.).

CODE DE VIE ET RÈGLEMENTS DE L'ÉCOLE

Nous vous invitons à lire toute l'information



dans l'agenda de votre enfant si ce n'est déjà fait.

Une fois que vous en avez pris connaissance, nous vous demandons de signer l'agenda pour nous le signifier. Tout au long de l'année, les élèves seront

FRAIS SCOLAIRES



Comme vous le savez déjà, les cahiers d'activités et l'agenda sont achetés aux maisons d'éditions par notre budget école et les frais que nous recevons de votre part servent à payer ces fournisseurs. Évidemment, lorsque ces frais scolaires ne sont pas remboursés à l'école, c'est de l'argent de moins pour

Si vous avez du temps à nous donner, demandez à l'enseignante de votre enfant de vous remettre un formulaire où vous pourrez nous faire part de vos intérêts et disponibilités.

accompagnés, afin de se donner une compréhension commune de notre code de vie.



répondre aux besoins des enfants et aux activités pédagogiques qui développent toutes les compétences disciplinaires prévues au curriculum.

Par conséquent, si ce n'est pas déjà fait, vous devez payer l'agenda et les cahiers d'activités achetés par l'école le plus rapidement possible.

Il est toujours possible de prendre une entente de paiement, en vous adressant à la direction le plus rapidement possible.

De plus vous avez cette année l'opportunité de payer par le biais de votre carte débit les frais scolaires. Il s'agit simplement de passer au secrétariat (dans les heures de bureau) et Jacinthe se fera un plaisir de vous répondre.

PHOTOS SCOLAIRES

Nous aurons le 25 septembre prochain les photos scolaires à l'école. Les enfants iront avec leur groupe prendre leur photo individuellement et en groupe. Toutefois, plusieurs parents souhaitent avoir des photos de famille. Nous avons besoin de savoir qui utilisera ce service pour élaborer un horaire réaliste.

Si vous souhaitez que vos enfants aient une photo ensemble allez remplir le formulaire à l'aide du lien suivant au plus tard le 19 septembre prochain.

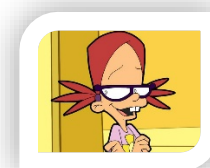
https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=0bLmbDdGI0qsfSVDuUeXH2hgR_cp9DJMr1li4S2x3uJUMThVUENSU1NJRFQ5TIRaVVdLT0dJME5WNi4u



PÉDAGOGIE ENTREPRENEURIALE

Comme vous le savez, l'école Philippe-Labarre met de l'avant une pédagogie entrepreneuriale. Durant leur parcours scolaire, les élèves vivront plusieurs projets entrepreneuriaux, en plus de participer aux activités d'au moins une véritable entreprise installée à l'école. Douze valeurs entrepreneuriales sont également travaillées avec les élèves : la motivation, le sens des responsabilités,

CLINIQUE DE LA VUE POUR NOS 5 ANS !



Dans le but de favoriser la réussite éducative, un dépistage des troubles visuels effectué par un optométriste sera offert gratuitement à l'école de votre enfant. Puisqu'à son âge 80 % des apprentissages passent par la vision, il est important de déceler tout trouble visuel, sachant que ceux-ci passent souvent inaperçus.

Un examen de la vue réalisé par un optométriste ou un ophtalmologiste est recommandé dès l'âge de 3 ans. Il importe d'intervenir le plus tôt et le plus rapidement possible auprès d'un enfant, afin de contrer ou même résorber un trouble visuel.

l'initiative, la persévérance, l'effort, la détermination, la créativité, la solidarité, l'esprit d'équipe, l'autonomie, la débrouillardise et la confiance en soi.



Chaque année, quelques-unes de ces valeurs sont privilégiées dans les projets, les activités spéciales et les

apprentissages

faits en classe. L'enseignant(e) de votre enfant vous informera des valeurs ciblées à son niveau. Des périodes de valorisation sont prévues au sein de l'école. Nous invitons également les parents à travailler ces valeurs à la maison, afin que les élèves puissent comprendre qu'il s'agit d'habiletés globales qu'ils peuvent réinvestir autant à l'école, à la maison et dans l'ensemble de leur vie.

Dans le cadre de ce dépistage :

- Des tests seront réalisés afin de détecter de possibles troubles de la vue, tels que l'acuité visuelle de loin ou de près, la stéréoscopie et le test des couleurs;
- Aucun frais n'est exigé aux parents;
- Aucun médicament ne sera administré aux enfants;
- Aucune intervention ne sera effectuée directement sur les yeux;
- Tous les renseignements personnels seront conservés de façon confidentielle à l'école, au dossier de votre enfant. Les optométristes ainsi que les intervenants de la Fondation des maladies de l'œil ne conserveront aucune donnée nominative.

Dans l'éventualité où un trouble visuel serait détecté chez votre enfant, vous recevrez un document vous recommandant de consulter un optométriste ou un ophtalmologiste, en clinique, pour lui faire passer un examen complet de la vue. Il est important de préciser que ce dépistage repose sur un examen sommaire des fonctions visuelles et que certains problèmes oculaires ou visuels pourraient ne pas être détectés.

Le dépistage à notre école pour les élèves de 5 ans seulement aura lieu le 24 septembre prochain la feuille d'autorisation est obligatoire pour que votre enfant y participe. À ramener au plus tard le 19 septembre.

POUR AUTORISER VOTRE ENFANT À PARTICIPER À UN DÉPISTAGE DES TROUBLES VISUELS, VOUS DEVEZ COMPLÉTER LE VERSO DE CETTE FEUILLE ET LA RETOURNER À L'ÉCOLE

OPÉRATION RÉDUCTION DE PAPIER !

Notre école a depuis plusieurs années une préoccupation importante pour l'environnement et la conscience citoyenne. Pour faire un pas de plus dans cette direction, la grande majorité des communications se fera par l'envoi de courriels, par notre page Facebook et très bientôt par l'entremise de notre site internet.



DES NOUVELLES DE « LA TOURNELLE » (SDG)

L'OPP EN ACTION

Mesures de sécurité

À chaque mois les parents de l'OPP vous communiqueront les activités qui seront prévues au calendrier.

L'an dernier nous avons comme objectif de resserrer les dispositions de sécurité au service de garde. Considérant que nous avons plusieurs nouvelles personnes qui œuvrent auprès de vos enfants, il se peut qu'elles ne vous reconnaissent pas en ce début d'année, et c'est tout à fait normal. Vous comprendrez donc que nous demandions aux parents de s'identifier lorsqu'ils viennent chercher leurs enfants. Par conséquent, jusqu'à nouvel ordre tous les parents devront avoir leur carte d'identité avec eux pour venir chercher les enfants. De plus, vous devrez prochainement signer un registre qui indiquera que vous êtes venus chercher votre enfant. De plus, il sera important de nous communiquer tout changement concernant les personnes ayant droit de partir avec vos enfants. Nous savons que ces nouvelles mesures ont irrité plusieurs parents, mais pour nous la sécurité est prioritaire. Rappelons-nous que quelques minutes supplémentaires ne sont rien en comparaison à un incident tragique et malheureux.

Changement de fréquentation

Nous vous rappelons que vous devez impérativement nous aviser deux semaines à l'avance pour tous permanents dans la fréquentation (Ex : le parent qui ne souhaite plus que son enfant fréquente le service de garde en fin de journée).

Paiement mensuel

Il est important de payer les frais de garde dès la réception de la facture que vous recevrez par courriel au début de chaque mois. Pour faciliter cette opération, vous pouvez utiliser les paiements internet (la procédure est disponible au service de garde au bureau de Luce).

Ces parents bénévoles ont la générosité d'organiser sur leur temps personnel toutes sortes d'activités spéciales pour faire vivre à vos enfants une expérience scolaire unique et ainsi contribuer à faire augmenter le sentiment d'appartenance à leur école.

De plus, ces activités qui ont un coût minime servent à recueillir des fonds pour des événements comme la fête de la rentrée et la sortie de fin d'année.

N'hésitez pas à participer en grand nombre à ces activités... elles sont pour vos enfants !



Au nom de toute l'équipe de Philippe-Labarre, nous vous souhaitons à tous une belle année scolaire 2019-2020 !

**AUTORISATION PARENTALE
POUR PARTICIPER À UN DÉPISTAGE DES TROUBLES VISUELS**

SECTION A

Nom de l'enfant : _____

Nom de l'enseignant(e) : _____

Je reconnais avoir lu et compris la description de l'activité de dépistage des troubles visuels, incluant l'information portant sur la protection des renseignements personnels, et je suis libre d'accepter ou non que mon enfant y participe.

- J'ACCEPTÉ** que mon enfant participe à l'activité de dépistage des troubles visuels.
- JE REFUSE** que mon enfant participe à l'activité de dépistage des troubles visuels.

SECTION B (À compléter si vous acceptez que votre enfant participe au dépistage.)

Votre enfant a-t-il déjà passé un examen de la vue?

Oui Non Date du dernier examen : ____ / ____ / ____

Doit-il porter des lunettes? de loin de près en tout temps

Est-ce que votre enfant a eu un traitement pour amblyopie (cache)? Oui Non

Veuillez cocher la ou les manifestations observées chez votre enfant.

- Se plaint de maux de tête fréquents.
- Plisse les yeux quand il regarde au loin.
- Se plaint de voir embrouillé au tableau.
- A tendance à s'approcher très près de ses documents (le nez collé sur sa feuille).
- Cligne souvent des yeux.
- Se frotte souvent les yeux.
- Se plaint de voir double.
- A tendance à se fermer souvent un œil.

Autres informations utiles : _____

Nom du parent (en lettres moulées) : _____

Signature du parent : _____ Date : ____ / ____ / ____

Merci de retourner ce formulaire à l'école le plus rapidement possible!